

SOCIÉTÉ VIOLENCES CONJUGALES

Alerte sur la baisse des financements des associations d'aide aux femmes victimes de violences

La Fondation des femmes souligne les difficultés de plusieurs structures, se demandant si l'on assiste à « la fin d'une dynamique enclenchée par le Grenelle des violences conjugales ».

Par Solène Cordier

Publié aujourd'hui à 09h30, modifié à 15h31 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Lors d'une marche dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, à Bordeaux, le 8 mars 2024. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

Au terme d'un été encore marqué par plusieurs féminicides, la Fondation des femmes a tiré le signal d'alarme, mercredi 27 août, sur la situation financière « *particulièrement critique* » des associations qui interviennent auprès des femmes victimes de violences. De la prévention des violences à l'accompagnement à l'emploi de celles qui en sont victimes, en passant par leur hébergement quand elles quittent le domicile conjugal, ces dernières assurent plusieurs missions, mandatées par l'Etat.

D'après la Fondation des femmes, qui finance depuis 2016 des projets ayant trait à la lutte contre les violences et à la promotion de l'égalité femmes-hommes, les alertes des associations vont croissant ces derniers mois. Les décisions de coupes budgétaires, mais aussi le retard dans le versement des subventions, lié à l'adoption tardive du dernier budget de l'Etat, sont en cause. Dans ce secteur déjà fragile, la pérennité de certaines entités est ainsi mise en péril.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Ainsi, 71 % des associations font état d'une situation financière « *dégradée ou très dégradée* » par rapport à 2024, selon l'étude réalisée à partir des réponses de 148 associations de terrain. Ces dernières déclarent une baisse moyenne des subventions de l'ordre de 15 % en 2025, qu'elles émanent des conseils départementaux, des communes, des conseils régionaux ou du ministère des droits des femmes. Or, les associations sont « *particulièrement vulnérables et sensibles à ces coupes budgétaires dans la mesure où peu d'entre elles disposent de fonds propres et qu'elles se caractérisent souvent par des budgets réduits* », souligne la coordinatrice de l'enquête, Laura Slimani.

Alors que les besoins de prise en charge ne cessent d'augmenter ces dernières années, dans la foulée de #MeToo et, plus récemment, du procès Pelicot, les associations s'inquiètent de ce « *recul inédit* » des financements. Marque-t-il « *la fin d'une dynamique enclenchée par le Grenelle des violences conjugales* », en septembre 2019, ont-elles interrogé lors d'une conférence de presse, à Paris.

« Réduire l'activité »

Sur le terrain, la baisse de ces crédits a déjà eu des répercussions importantes. D'autant plus qu'elle se conjugue à une autre mesure qui a contribué à mettre leurs finances dans le rouge : l'obligation depuis l'été 2024 de verser à l'ensemble de leurs salariés la prime Ségur de 183 euros net par mois, destinée aux professionnels de santé, et ce sans garantie de compensation par l'Etat. Malgré le vote, en janvier au Parlement, d'une enveloppe de 7 millions d'euros destinée à compenser ces hausses salariales pour l'année 2025, beaucoup d'entre elles ont été affectées, le versement n'étant intervenu, selon les territoires, que ces derniers jours.

Lire la tribune | [« Nous, associations de terrain, manquons de moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles »](#)

Dans l'attente, « *plusieurs structures ont été contraintes de licencier, de fermer des permanences ou de réduire leur activité* », souligne Clémence Pajot, directrice générale de la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), qui compte 98 associations départementales. Une cinquantaine de postes ont été supprimés ces derniers mois dans ce réseau, qui accompagne 150 000 femmes chaque année.

Newsletter

« La revue du Monde »

Chaque week-end, la rédaction sélectionne les articles de la semaine qu'il ne fallait pas manquer

S'inscrire

L'un des CIDFF les plus touchés se trouve dans le Finistère. En raison du « *double effet* » de la prime Ségur et de la baisse des subventions, en janvier, « *un déficit de 132 000 euros se profilait pour l'année 2025* », explique sa directrice, Emilie Dubreil. « *On s'est mobilisés, on a alerté nos financeurs et grâce au soutien de certaines collectivités locales comme la ville de Brest, qui a anticipé le versement de ses subventions, on a évité la cessation de paiements* », raconte-t-elle. Mais, en juin, « *nous avons dû procéder à un licenciement collectif de six personnes et fermer l'antenne de Morlaix, ainsi que notre service emploi* », détaille-t-elle.

« Manque de visibilité »

Ici et là, les mêmes constats, teintés d'inquiétude, s'expriment. « *A ce jour, seule une partie des subventions nous a été versée, mais je sais déjà que notre budget sera inférieur de 75 000 euros à celui de 2024, en raison de la baisse des subventions* », témoigne aussi Anne Dessault, directrice du CIDFF de la Vienne. Confronté lui-même à une dégradation de sa situation financière, le conseil départemental a alloué à l'association une subvention de 26 000 euros en 2025, contre 38 000 euros en 2024 et 50 000 euros en 2023, précise-t-elle, s'inquiétant du « *manque de visibilité* » pour les mois qui viennent.

Lire aussi | [Les coups de rabot en matière de santé sexuelle inquiètent](#)

D'ores et déjà, il a fallu se réorganiser. La direction a notamment gelé un poste de juriste et décidé, en juin, de fermer trois de ses permanences, dont deux en milieu rural. C'est d'ailleurs un point relevé par la Fondation des femmes dans son étude : 72 % des associations qui interviennent en milieu rural ont été contraintes de prendre de telles mesures, alors que 50 % des féminicides se déroulent dans ces territoires, rappelle-t-elle.

Solène Cordier

Le Monde Ateliers

Découvrir

Cours du soir

L'heure d'Israël au Moyen-
Orient avec Gilles Paris

Cours du soir

Comprendre le grand
désordre mondial par
cartes avec Delphine